

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
PRÉVISION 5 / 7 - 2012, CAUSES TARIFAIRES 2012 et 2013
(000 \$)

No de ligne		Écarts	Budget Cause 2012	5 / 7 2012	Budget Cause 2013	Écarts
1	FRAIS REPORTÉS					
2	Développement informatique	(1) 3 457	13 790	17 247	6 824	(10 423) (2)
3	(Voir le détail au Gaz Métro - 10, document 3, p. 10)					
4	Programmes commerciaux	25	19 525	19 550	21 715	2 165 (3)
5						
6	TOTAL DES FRAIS REPORTÉS	3 482	33 315	36 797	28 539	(8 258)
7						
8						
9	IMMOBILISATIONS					
10						
11	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU	(943)	31 359	30 416	47 148	16 733
12	(Voir le détail au Gaz Métro - 10, document 3, p. 11)					
13	Contributions clients - autres	545	(1 554)	(1 009)	(6 509)	(5 500)
14	Contributions clients - 300\$	(115)	(1 580)	(1 695)	(1 693)	3
15	Total développement du réseau	(513)	28 225	27 711	38 947	11 235 (4)
16						
17	RENFORCEMENT DU RÉSEAU	0	1 000	1 000	1 000	0
18						
19	AMÉLIORATION DU RÉSEAU					
20	Branchements d'immeubles	(5) (1 011)	7 337	6 326	7 106	780
21	Protection cathodique	(172)	2 602	2 430	2 376	(55)
22	Mesurage	780	8 473	9 253	6 700	(2 553) (6)
23	Régulateur de pression	(7) 1 141	3 722	4 863	3 139	(1 724) (7)
24	Postes de livraison	(721)	2 610	1 889	229	(1 659) (8)
25	Conduites principales	(9) 3 958	21 106	25 064	42 011	16 947 (10)
26	Biogaz	(58)	58	0	0	0
27	Total Amélioration du réseau	3 917	45 908	49 825	61 562	11 737
28						
29	TRANSMISSION - RÉSEAU					
30	Raccordement et Régularisation	(148)	1 143	995	1 353	358
31	Total Transmission - Réseau	(148)	1 143	995	1 353	358
32						
33	ENTREPOSAGE DU GAZ					
34	Usine de liquéfaction	177	2 951	3 128	377	(2 751) (11)
35	Total Entreposage du gaz	177	2 951	3 128	377	(2 751)
36						
37	INSTALLATIONS GÉNÉRALES					
38	Structures et améliorations	(12) 1 069	4 040	5 109	3 840	(1 269) (12)
39	Mobilier et équipement de bureau	0	125	125	225	100
40	Équipement de transport	(13) 2 494	2 775	5 269	5 742	473
41	Machinerie lourde	(343)	1 188	845	325	(520)
42	Outils et équipement de travail	0	1 635	1 635	1 398	(237)
43	Équipement de communication	300	81	381	118	(263)
44	Équipement informatique	148	3 963	4 111	3 085	(1 025) (14)
45	Total Installations générales	3 668	13 807	17 475	14 733	(2 741)
46						
47	FRAIS GÉNÉRAUX CAPITALISÉS	85	12 696	12 781	14 370	1 589 (15)
48						
49	INVENTAIRE GAZ COUSSIN	0	127	127	0	(127)
50						
51	RÉINTÉGRATION AMORTISSEMENT DE VÉHICULES	(614)	1 605 (*)	990	1 327	336
52						
53	CONTRIBUTIONS					
54	Subventions gouvernementales	0	0	0	(14 133)	(14 133) (16)
55						
56	TOTAL DES IMMOBILISATIONS	6 571	107 461	114 032	119 535 (**)	5 503
57						
58	INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA BASE DE					
59	TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE DE LA CAUSE TARIFAIRE					
60	Mise à niveau des réservoirs GNL	(122)	2 767	2 645		(2 645)
61	Projet SAP 2B	0				0
62	Immobilisations	(423)	1 665	1 242		(1 242)
63	Frais reportés	(4 189)	15 400	11 211		(11 211)
64	Bureau affaire Rouyn Noranda	0			1 753	1 753
65	Bonduelle	0			658	658
66	Pétromont	0			2 581	2 581
67	Thetford Mines	0			13 601	13 601
68	Pont Jacques-Cartier	0			4 288	4 288
69	La Corne	0			307	307
70						
71	TOTAL INTÉGRATION DES PROJETS MAJEURS HORS BASE À LA BASE DE					
72	TARIFICATION DANS LE SOLDE D'OUVERTURE DE LA CAUSE TARIFAIRE	(4 734)	19 832	15 098	23 188	8 090
73						
74	TOTAL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION	5 320	160 608	165 928	171 262	5 335

(*) Nouvelle information pour permettre la conciliation avec la pièce Gaz Métro-6, document 4, page 1, de la Cause tarifaire 2012.

(**) Gaz Métro-10, document 6, page 1 (Additions & transferts à la valeur historique + coûts d'abandons comptabilisés à l'encontre de l'amortissement cumulé)

ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION

PRÉVISION 5/7 –2012, CAUSES TARIFAIRES 2012 ET 2013

1 1. La hausse globale des investissements en frais reportés reliés au développement
2 informatique en 2012 est de 3,5 M\$. Cette hausse est principalement expliquée par la
3 hausse de 4,8 M\$ pour les investissements projetés dans le projet SAP 2B occasionnée par
4 un solde d'ouverture réel au 30 septembre 2011 inférieur à la projection. En effet, les
5 investissements réalisés au cours de l'exercice 2011 se sont avérés plus faibles
6 qu'anticipés et ont été reportés à l'exercice 2012. Cette hausse est partiellement
7 compensée par le report de 1,3 M\$ d'investissements prévus à l'exercice 2012 à l'exercice
8 2013 dû au fait que plusieurs ressources technologiques ont été mobilisées à la réalisation
9 du projet SAP 2B.

10 2. La baisse globale des investissements en frais reportés reliés au développement
11 informatique entre le 5/7 2012 et la cause 2013 est de 10,4 M\$. En 2012, des
12 investissements de 13,4 M\$ ont été projetés pour le projet SAP 2B. Ce projet étant presque
13 complété à la fin de l'exercice 2012, les investissements ne seront pas reconduits en 2013.
14 Cette baisse est partiellement compensée par le projet de simplification de l'environnement
15 de la base de données SAP pour lequel des investissements de 2,3 M\$ sont projetés en
16 2013 (R-3821-2012, Gaz Métro-1, Document 1, p. 15, l. 8), ainsi que par l'augmentation
17 prévue pour les projets de développements informatiques desservant le secteur exploitation.

18 3. La hausse des investissements de 2,2 M\$ entre le 5/7 2012 et la Cause tarifaire 2013
19 s'explique principalement par le fait que les nouvelles signatures augmentent dans tous les
20 marchés en raison d'une position concurrentielle favorable pour le gaz naturel jumelé à
21 l'effet des efforts de ventes ciblés dans les marchés les plus prometteurs.

22 Le montant total d'aides financières versées en 2013 est principalement affecté par les
23 ventes de 2012 et 2013, deux années dont les ventes prévues sont élevées dans tous les
24 marchés.

25 Le montant total d'aides financières versées en 2012 est quant à lui principalement affecté
26 par les ventes de 2010 et 2011, deux années pour lesquelles les ventes étaient plus faibles.

- 1 **4.** L'écart budgétaire entre le 5/7 2012 et la cause 2013 provient principalement des
2 investissements relatifs aux projets Gazoduc Vallée-Jonction-Thetford Mines (D-2011-149)
3 (6,8 M\$) et La Corne (D-2012-056) (3,3 M\$, net du montant de la contribution du client) qui
4 seront réalisés en 2013, pour un montant total de 10,1 M\$.
- 5 **5.** La diminution des investissements dans les branchements d'immeubles de l'amélioration
6 réseau entre la Cause tarifaire 2012 et le 5/7 2012 s'explique par une révision de l'allocation
7 des coûts d'abandon entre les projets de branchements d'immeubles et les projets de
8 conduites principales.
- 9 **6.** La variation à la baisse du budget du mesurage entre le 5/7 2012 et la Cause tarifaire 2013
10 s'explique par la fin, en 2013, du projet visant à se conformer aux exigences relativement
11 aux périodes de revérification des scellés pour des appareils de conversion de volume de
12 gaz, découlant du Bulletin G-18 de Mesures Canada (D-2005-163).
- 13 **7.** L'écart budgétaire entre la Cause tarifaire 2012 et le 5-7 2012 provient d'une augmentation
14 des investissements de 1 M\$ à la suite de travaux prioritaires à réaliser en 2012 pour
15 l'abandon et la reconstruction d'un poste de régulation de pression près du pont Jacques-
16 Cartier. Puisqu'il s'agit d'un investissement ponctuel à 2012, une diminution des
17 investissements est donc constatée dans la Cause tarifaire 2013.
- 18 **8.** L'écart budgétaire entre le 5/7 2012 et la Cause tarifaire 2013 relativement aux postes de
19 livraison s'explique par une diminution des travaux requis pour cette rubrique.
- 20 **9.** L'écart budgétaire des investissements dans les conduites principales de 4 M\$ entre la
21 Cause tarifaire 2012 et le 5/7 2012 provient principalement d'une augmentation de 2,1 M\$
22 des investissements relatifs aux projets de raccords mécaniques et aux projets d'arrière-
23 lots. Cet écart budgétaire s'explique également par la révision de l'allocation des coûts
24 d'abandon entre les projets de branchements d'immeubles et les conduites principales
25 (+ 1 M\$). Finalement, le résiduel de l'écart s'explique par une augmentation prévisionnelle
26 de la réalisation d'un ensemble de plus petits projets.
- 27 **10.** La hausse des investissements en conduites principales entre le 5/7 2012 et la Cause
28 tarifaire 2013, s'explique par des investissements associés à des projets majeurs en 2013.
29 Le projet Pétromont (D-2011-104) totalise un investissement de 7,6 M\$, le projet de

1 relocalisation d'actifs sous l'autoroute Félix-Leclerc (D-2012-120) prévoit un investissement
2 de 9,5 M\$ et le projet du pont Jacques-Cartier (D-2011-104) quant à lui, prévoit un
3 investissement 6,5 M\$. Par contre, cette hausse est compensée par la diminution de 4,1 M\$
4 des investissements, en 2013, dans les projets de raccords mécaniques et les projets
5 d'arrière-lots. Le solde de la variation entre le 5/7 2012 et la cause 2013 s'explique par une
6 réduction des investissements de 2,6 M\$ dans les autres catégories de la gestion des actifs.

7 **11.** La réalisation en 2012, du projet de mise à niveau des réservoirs de l'usine de liquéfaction
8 (R3729-2010) explique la diminution des investissements dans la Cause tarifaire 2013.

9 **12.** La hausse des investissements prévus en structures et améliorations entre la cause 2012 et
10 le 5/7 2012 s'explique, en partie, par la création d'une enveloppe budgétaire pour des
11 projets en immobilisation reliés à la santé et sécurité au travail, d'un montant de 0,5 M\$. Le
12 solde de l'écart provient principalement d'un nouveau projet, non prévu à la Cause tarifaire
13 2012, relativement à la conversion de 5 000 pi² d'atelier en espace de bureau, au siège
14 social.

15 L'écart budgétaire entre le 5/7 2012 et la Cause tarifaire 2013 est attribuable à la
16 budgétisation, au 5/7 2012, de la construction d'un nouvel abri pour le remblai et
17 l'aménagement de nouveaux espaces de stationnement pour les véhicules lourds (0,5 M\$),
18 ainsi que des travaux de réaménagement du stationnement de la rue Bercy (0,7 M\$).

19 **13.** L'augmentation de 2,5 M\$ des investissements prévus en équipement de transport, entre la
20 Cause tarifaire 2012 et le 5/7 2012, s'explique principalement par des acquisitions de
21 véhicules de 1,5 M\$ en 2012, alors qu'ils étaient prévus en 2011. De plus, la mise à jour des
22 besoins à la mi-année a permis de constater le devancement, en 2012, de certains achats
23 initialement planifiés en 2013, pour un montant total de 0,7 M\$.

24 **14.** L'écart budgétaire en équipement informatique entre le 5/7 2012 et la Cause tarifaire 2013
25 résulte du remplacement des terminaux mobiles pour les techniciens (PDA) réalisé en 2012,
26 d'un montant de 0,9 M\$. Il est à noter que l'investissement associé au projet de
27 simplification de l'environnement de la base de données SAP approuvé par la Régie
28 (D-2012-124) est inclus dans les investissements de 2013 (1,4 M\$). Cet investissement est
29 toutefois compensé par la baisse des projets autrement requis.

1 **15.** La hausse de 1,6 M\$ des frais généraux capitalisés entre le 5/7 2012 et la Cause tarifaire
2 2013 s'explique par la hausse des investissements.

3 **16.** La subvention, en 2013, est celle relative au projet Gazoduc Vallée-Jonction-Thetford Mines
4 (D-2011-149) pour un montant de 14,1 M\$.

5 **17. Intégration des projets majeurs hors base à la base de tarification dans le solde**
6 **d'ouverture de la cause tarifaire**

7 Les investissements des années antérieures, intégrés à la base de tarification en début
8 d'année, à la suite de l'approbation du projet par la Régie, sont aussi présentés à titre
9 informatif.

10 **18. Article 5 du Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la**
11 **Régie de l'énergie (article 73 de la Loi)**

12 Afin de satisfaire à l'article ci-haut mentionné, les demandes d'autorisation pour les
13 investissements, dont les coûts sont inférieurs au seuil de 1,5 M\$, doivent être faites par
14 catégorie d'investissements et doivent comporter les informations suivantes :

- 15 • la description synthétique des investissements et de leurs objectifs;
- 16 • les coûts associés à chaque catégorie d'investissements;
- 17 • la justification des investissements en relation avec les objectifs visés;
- 18 • l'impact sur les tarifs;
- 19 • l'impact sur la fiabilité du service de distribution de gaz naturel.

20 La page 1 du présent document présente les investissements qui sont prévus au cours de
21 l'année tarifaire 2012-2013.

22 Ces investissements sont présentés sous deux rubriques générales à savoir les frais reportés
23 pour un total de 28,5 M\$ et les immobilisations pour un total de 119,5 M\$.

1 Les frais reportés comportent deux grandes catégories à savoir le développement
2 informatique pour un total de 6,8 M\$ et les programmes commerciaux pour un total de
3 21,7 M\$.

4 La page 10 de cette pièce fournit la description des investissements en termes de
5 développement informatique.

6 Pour ce qui est des programmes commerciaux, ces investissements correspondent aux
7 sommes versées en vertu des programmes de rabais à la consommation (PRC) et de
8 rétention par voie de rabais à la consommation (PRRC).

9 Les immobilisations sont ventilées de la manière suivante :

10 • **Développement de réseau (38,9 M\$)**

11 Les investissements prévus sous cette rubrique sont nécessaires pour assurer le
12 raccordement de la nouvelle clientèle. La page 11 de ce document présente ces
13 investissements selon qu'ils proviennent d'extensions de réseau supérieurs à
14 1,5 M\$, ainsi que des projets de raccordement sur et hors réseau.

15 Les projets de développement de réseau sont réalisés en fonction de leur rentabilité.
16 La rentabilité projetée des nouveaux investissements est présentée dans chacun
17 des dossiers tarifaires à la pièce présentant la rentabilité du plan de développement
18 (Gaz Métro-8, Document 2).

19 • **Renforcement du réseau (1,0 M\$)**

20 La rentabilité des investissements du développement du réseau exclut toutefois les
21 investissements pour le renforcement du réseau puisque de tels investissements
22 sont le résultat d'une densification accrue d'un réseau existant qui ne pourrait
23 survivre à l'ajout de clients. L'impact sur les tarifs est intégré dans la présente
24 demande tarifaire.

25 • **Amélioration du réseau (61,6 M\$) et Transmission-réseau (1,4 M\$)**

26 Investissements nécessaires afin d'assurer la fiabilité du service de distribution du
27 gaz naturel et la sécurité du réseau. Ces rubriques présentées à la page 1 sont
28 constituées, notamment, des projets identifiés dans le cadre du programme de

1 gestion des actifs (Gaz Métro-9, Document 1). Ces projets touchent les rubriques
2 suivantes :

3 Les branchements d'immeubles sont remplacés lorsqu'il y a modification d'une
4 conduite principale ou dans le cas de fuite. Certaines modifications peuvent aussi
5 être requises sur les branchements, sur les régulateurs et sur les joints mécaniques.

6 Le programme annuel de protection cathodique consiste au remplacement ou à
7 l'installation d'anodes sacrificielles et de redresseurs de courant dans le but de
8 maintenir une différence potentielle entre la conduite et le sol environnant afin de
9 préserver la conduite.

10 Les sommes investies au niveau du mesurage sont principalement pour le
11 remplacement des compteurs neufs ou recyclés pour lesquels un sceau de non-
12 conformité a été apposé à la suite de leur inspection. Également, un projet
13 d'investissement est requis afin de se conformer au bulletin G-18 qui traite des
14 nouvelles exigences de Mesure Canada quant à l'application de la *Loi sur*
15 *l'inspection de l'électricité et du gaz* en ce qui a trait aux périodes de validité des
16 sceaux pour deux types d'appareils de conversion de volume de gaz. Ce projet a fait
17 l'objet d'une demande spécifique à la Régie (R-3576-2005) et se terminera en 2013.

18 Les investissements au niveau des régulateurs de pression sont effectués à chaque
19 année pour la construction ou la rénovation de postes de détente et pré-détente, de
20 postes de mesurage, de postes de vannes et pour la peinture de ces postes dans le
21 but d'en prolonger la vie utile ainsi que le revêtement de la tuyauterie de ces postes.

22 Au niveau des postes de livraison, des améliorations sont apportées à chaque
23 année, telles que : le remplacement d'échangeur de chaleur, l'installation
24 d'éclairage, d'abris, de réservoirs et de systèmes d'odorant.

25 Des investissements sont requis annuellement au niveau des conduites principales
26 afin d'effectuer des remplacements de conduites corrodées, de conduites en acier
27 recouvertes de braies de houille et de conduites en aluminium et aussi, le
28 remplacement de vannes de sectionnement.

29 Au niveau du réseau de transmission, divers travaux sont effectués visant
30 l'amélioration, le remplacement ou la protection des actifs.

1 • **Entreposage du gaz (0,4 M\$)**

2 Investissements nécessaires afin d'effectuer des mises à niveau aux normes
3 (ex. : Code Z-276) de l'Association canadienne de normalisation, d'assurer la fiabilité et
4 la sécurité entourant l'usine de liquéfaction et d'améliorer les procédés.

5 • **Installations générales (14,7 M\$)**

6 Investissements nécessaires afin d'assurer l'entretien et l'amélioration des installations
7 générales. Voici quelques explications sur chacune des rubriques présentées à la
8 page 1 :

9 ‣ Les investissements au niveau des structures et améliorations se composent de
10 projets de modernisation des infrastructures comme le programme d'acquisition
11 et de construction de nouveaux bureaux d'affaires, l'aménagement des bureaux
12 d'affaires, les améliorations locatives, s'il y a lieu, et le réaménagement du siège
13 social.

14 ‣ Des sommes sont aussi allouées pour les mobiliers et les équipements de
15 bureau dans le but de remplacer le mobilier désuet, d'aménager les nouveaux
16 bureaux d'affaires et aussi, d'assurer une meilleure sécurité au niveau de nos
17 installations.

18 ‣ Les investissements au niveau des équipements de transport et la machinerie
19 lourde sont requis annuellement afin de moderniser la flotte et de maintenir l'âge
20 moyen à un niveau acceptable en regard des dépenses en entretien et
21 réparation, mais aussi pour faire face à de nouveaux besoins.

22 ‣ A chaque année, des investissements sont nécessaires au niveau de l'outillage
23 et des équipements de travail dans le but de maintenir, de moderniser les
24 équipements essentiels au bon déroulement des opérations et aussi de remplir
25 de nouveaux besoins.

26 ‣ Les équipements de communication et d'informatique sont constitués de
27 montants investis dans la téléphonie et divers équipements de
28 télécommunication. L'équipement informatique est constitué de plusieurs projets
29 dont le remplacement d'équipements, la mise à niveau du matériel et des
30 serveurs.

- 1 • **Frais généraux capitalisés (14,4 M\$)**
- 2 Investissements correspondant aux frais généraux encourus pour la réalisation des
- 3 investissements ci-haut mentionnés.
- 4 • **L'inventaire gaz coussin (0 M\$)**
- 5 En fonction du coût du gaz, ajustement de la valeur de l'inventaire de gaz coussin
- 6 nécessaire à l'exploitation du site d'entreposage de Pointe-du-Lac.
- 7 • **Réintégration amortissement des véhicules (1,3 M\$)**
- 8 Capitalisation de l'amortissement relatif aux catégories de matériel roulant utilisé pour la
- 9 réalisation des travaux. Ce traitement de réintégration d'amortissement a été autorisé
- 10 par la Régie selon l'ordonnancement GC-1, page 5.
- 11 **19.** L'ensemble de ces investissements est nécessaire afin d'assurer la fiabilité du service de
- 12 distribution et la sécurité du réseau.

DETAIL DES ADDITIONS A LA BASE DE TARIFICATION
DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE
PRÉVISION 5 / 7 - 2012, CAUSES TARIFAIRES 2012 et 2013
(000 \$)

No de ligne			<u>ÉCART</u> (1) (3 - 2)	<u>BUDGET</u> <u>CAUSE 2012</u> (2)	<u>PRÉVISION</u> <u>5/7 2012</u> (3)	<u>BUDGET</u> <u>CAUSE 2013</u> (4)	<u>ÉCART</u> (5) (4 - 3)	
1	BUREAUTIQUE / FINANCES	(1)	4 321	11 630	15 951	4 114	(11 837)	(2)
2	EXPLOITATION		(519)	1 160	641	1 635	994	(3)
3	SERVICE À LA CLIENTÈLE		83	0	83	75	(8)	
4	PROJETS NON SPÉCIFIQUES		(428)	1 000	572	1 000	428	
5	<u>TOTAL</u>		<u>3 457</u>	<u>13 790</u>	<u>17 247</u>	<u>6 824</u>	<u>(10 423)</u>	

Note:

- (1) La hausse des investissements projetés pour l'année financière 2012 par rapport aux investissements prévus au dossier tarifaire 2012 est justifiée par le fait que des investissements pour le déploiement SAP 2B (4,8 M\$) ont été reportés de 2011 à 2012.
- (2) Le déploiement de SAP 2B pour lequel des investissements de 13,4 M\$ sont projetés au 5/7 2012 est presque complété à la fin de l'exercice 2012. Le projet de simplification de l'environnement de la base de données SAP pour lequel des investissements de 2,3 M\$ sont projetés dans les frais reportés se réalise en 2013. (R-3821-2012, Gaz Métro-1, Document 1, p. 15, l. 8)
- (3) En 2013, il y a une hausse de la demande de développement informatique pour le secteur Exploitation. Des outils seront développés afin d'aider à la prise de décision par les gestionnaires aux opérations de la flotte ainsi qu'afin d'améliorer la mobilité des techniciens sur le réseau.

DÉTAIL DES ADDITIONS À LA BASE DE TARIFICATION
DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU
PRÉVISION 5 / 7 - 2012, CAUSES TARIFAIRES 2012 et 2013
(000 \$)

No de ligne		Budget Cause 2012 (1)	5 / 7 2012 (2)	Budget Cause 2013 (3)
1	<u>DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU :</u>			
2				
3	Projets d'extension supérieurs à 1,5 M\$ soumis à la Régie :			
4				
5	Thetford Mines	0	0	6 834
6	La Corne (incluant contribution client)			3 262
7				
8				10 096
9	Projets de raccordement:			
10				
11	Sur réseau	12 025	11 249	11 722
12				
13	Hors réseau	16 199	16 462	17 128
14				
15		28 225	27 711	28 850
16				
17				
18	<u>Total développement du réseau</u>	28 225	27 711	38 947
19				
20	Les projets de développement du réseau sont réalisés en fonction de leur rentabilité.			